

EDITE par l'Union Départementale des syndicats Confédérés de la Loire-Inférieure

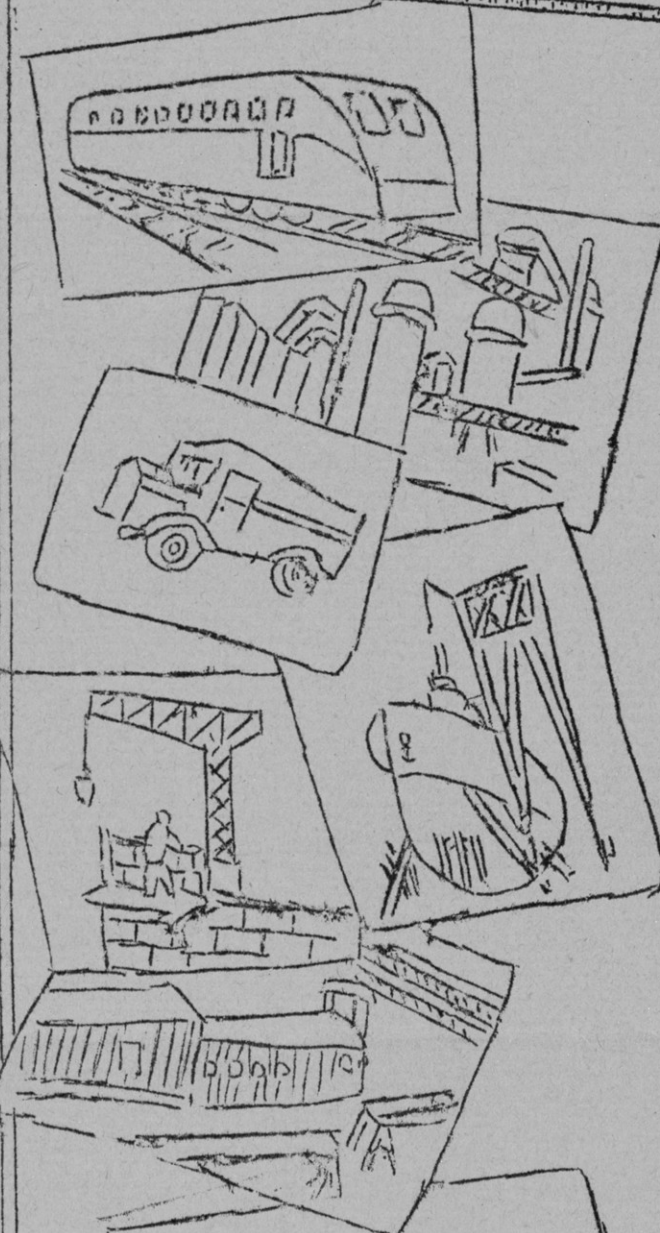
LE REVEIL SYNDICALISTE

Sommaire

- Les décisions de la C.A. de l'U.D.
- L'analyse des grèves dans notre département
- Large assemblée départementale à Nantes le 27 Septembre avec Eugène HENAFF
- Ce que la C.G.T. va réclamer à la Commission Supérieure des Conventions Collectives

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL

MOIS DE SEPTEMBRE 1953



REDACTION-ADMINISTRATION
Bourse du Travail - Rue
Arsène Leloup

- N A N T E S -

DECISIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE
L'UNION DEPARTEMENTALE

réunie le 5 Septembre 1953

La Commission Administrative de l'Union Départementale réunie le 5 Septembre à Nantes, salue la lutte ardente et courageuse menée par les travailleurs de la Loire-Inférieure.

Pendant trois semaines, travailleurs de la Fonction Publique et du secteur privé se sont battus pour l'abrogation des décrets-lois, pour l'augmentation des salaires.

Par leur magnifique combat, ils ont porté des coups sensibles à la politique de misère et de guerre du Gouvernement LANIEL-REYNAUD.

La lutte des travailleurs aurait pu être une grande victoire revendicative

En 1936, deux millions de grévistes avaient fait capituler Gouvernement et patronat et arraché d'importantes conquêtes sociales. En 1953, la scission syndicale a permis au Gouvernement de faire agir les dirigeants nationaux de la C.F.T.C. - de F.O. et autonomes qui, trahissant les intérêts des travailleurs, ont capitulé sans condition devant LANIEL-REYNAUD et lancé l'ordre de reprise de travail alors qu'il y avait 4 millions de grévistes et cela sans avoir obtenu satisfaction aux revendications posées.

L'arme de division a été émoussée grâce à l'unité d'action réalisée à la base. Les travailleurs sont rentrés au travail conscients de leur force; grâce à l'unité qui a progressé et continue de progresser.

Cette unité les travailleurs la maintiendront et la développeront en constituant de multiples comités d'action dans les ateliers, les services, les bureaux.

La C.A. recommande à tous les militants de tirer les premiers enseignements de la grève au cours de larges assemblées de syndicats et sections syndicales.

Elle demande aux Unions Locales de prendre sans délai toutes dispositions pour faire de même devant tous les responsables du mouvement syndical dans leur localités respectives.

Le Gouvernement se voit imposer la Convocation de la Commission supérieure des Conventions Collectives, et le nombre des parlementaires demandant que l'assemblée nationale se réunisse ne cesse d'augmenter.

La C.A. note également avec satisfaction la libération des dirigeants de la C.G.T. et des patriotes emprisonnés; libération arrachées grâce aux multiples actions menées avec ténacité pendant des mois, ainsi que par le grand courant d'unité d'action du mois d'août, qui ont influencé la décision de la Chambre des mises en accusation.

Elle souligne le fait que Gouvernement et patronat pensent tromper les travailleurs en relançant les slogans à la baisse des prix, alors qu'ils maintiennent les taxes et impôts de guerre de toute sorte, taxes et impôts générateurs de vie chère.

Dans le même temps, Gouvernement et patronat, développent une répression féroce en faisant agir les tribunaux, en prenant des mesures iniques de suspension et de licenciement arbitraires.

La C.A. rappelle sa position constante en matière de baisse des prix et réaffirme que toute baisse est illusoire dans la mesure où taxes et impôts ne sont pas supprimés ou diminués, et où les profits patronaux demeurent scandaleux.

Elle appelle à faire échec à la répression en développant l'action sous des formes multiples dans chaque entreprise.

Les Unions Locales prépareront ainsi les conditions indispensables à la mise en place des comités d'unité d'action et pourront être l'axe de larges rassemblements locaux.

Elles permettront de tracer la perspective juste face aux problèmes immédiats, dont la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, pour une augmentation de 15% du salaire minimum

.../...

avec répercussion sur l'ensemble - 2 -
des salaires, traitements, pensions
et retraites.

Considérant que les luttes
ne peuvent être menées victorieuse-
ment sans une C.G.T. puissante, la
C.A. appelle les travailleurs à
renforcer les syndicats et sections

syndicales en adhérant en masse à
la C.G.T.

La C.A. affirme que la comba-
tivité et la confiance sont grandes
chez les travailleurs de la Fonction
publique et du secteur privé. Ils
sont sur la bonne route, ils la sui-
vront jusqu'à complète satisfaction.

-----00000000-----

LE RAPPORT DU SECRETARIAT DE L'U.D. A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

" LES GREVES D'AOUT, LES PERSPECTIVES, LES TACHES "

" QUI EN DECOULENT "

Nous avons estimé utile de
publier les passages essentiels
du rapport présenté à la C.A. du
5 Septembre par le Camarade MORIN,
Secrétaire Général.

La Commission Administrati-
ve a en effet constaté que bon
nombre d'organisations, n'avaient
pas encore procédé à l'analyse des
mouvements auxquels elles ont par-
ticipé et à la Direction desquelles,
elles ont pris une part active.

L'Union Départementale es-
time donc que cette analyse faite
par rapport au mouvement puissant
dans le département peut aider con-

sidérablement nos sections, nos
syndicats, nos Unions Locales, à
dégager les perspectives, les
tâches qui en découlent et à les
concrétiser autour des points essen-
tiels suivants:

- Le renforcement de l'unité par
la constitution de comités d'unité
d'action de base
- organiser la lutte plus solide-
ment et avec plus d'efficacité sur
le plan de l'entreprise
- Organiser, réaliser l'adhésion
de masse, à la C.G.T. condition
essentielle du succès.

EXTRAITS DU RAPPORT PRESENTE A LA C.A.

" Chaque militant connaît
le déroulement et la physionomie
du mouvement parti le 5 Août chez
les postiers. Aussi nous pensons
dans ce rapport nous reporter qu'à
des cas et situation précises afin
d'éclairer et de dégager les con-
clusions et perspectives nécessaires.

D'une manière générale,
nous pouvons déjà dégager les
aspects suivants :

- Du 5 au 8 Août, le mou-
vement gagnait en trois jours toute
la Fonction Publique du département
cela malgré les ordres de grèves
limités des Fédérations C.F.T.C. -
F.O. de l'E.G.D.F., des cheminots,
et des services publics.

Les travailleurs du sec-
teur public manifestaient un désir
évident de poursuivre l'action dans

l'union jusqu'à complète satisfaction.

Durant cette semaine et le
début de la suivante, les déléga-
tions unitaires partant de Nantes
se succédaient aux sièges des Fédé-
rations cheminots, services publics,
E.G.D.F. et Postale. Dans cette der-
nière branche, les camarades récla-
maient aux fédérations F.O. -
C.F.T.C., la constitution d'un
comité de grève national avec la
Fédération postale C.G.T.

Les progrès de l'unité d'ac-
tion dans le secteur public étaient
par conséquent très importants, au
terme de la première semaine de lutte
et c'est ainsi que malgré l'absence
de décisions des Fédérations F.O. -
C.F.T.C., les adhérents et la
masse des travailleurs se mainte-
naient déjà dans la grève.

.../...

Le second aspect se rapporte au début de la deuxième semaine du mouvement, au développement de la lutte dans les grands secteurs de l'Industrie privée.

Il faut toutefois souligner en passant, car nous y reviendrons tout à l'heure, que le mouvement devait se développer dans le secteur privé avec beaucoup plus de difficultés à Saint-Nazaire qu'à Nantes. Il y a là une particularité que la C.A. devra examiner plus en détail.

Sur ce deuxième aspect du développement de la lutte dans la métallurgie et le bâtiment de Nantes en particulier, comme dans le développement et la conduite de l'action chez les cheminots et à l'E.G.D.F., toujours à Nantes, se dégage un enseignement précieux déjà souligné par le dernier congrès Confédéral.

Cet enseignement c'est celui, contrairement à ce que pensent par exemple les camarades de la métallurgie Nazairienne, qui nous permet de vérifier que l'organisation de l'action des travailleurs est réalisable à la seule initiative de la C.G.T. et sous la conduite de ses syndicats.

En effet, au moment où se développait le mouvement dans le secteur privé, les organisations F.O. - C.F.T.C. faisaient de la démagogie gauchiste dans les meetings, mais en réalité, tendaient tous leurs efforts vers l'arrêt de l'action.

L'attitude ferme et la pratique de la démocratie par nos camarades de la C.G.T. permis notamment de bousculer ces résistances et ces manœuvres dans la métallurgie à Nantes. Il en fut de même dans le bâtiment au départ du mouvement, où notamment sous la conduite de la seule C.G.T. et avant toute discussion avec les autres organisations, nous avons plus de 50% des travailleurs déjà en grève.

Chez les cheminots de Nantes, entraînant derrière eux tous les cheminots du secteur, à l'appel de la C.G.T. seule, la grève devait encore se poursuivre 4 jours dans l'unité d'action de base, après les ordres de reprise du travail des Fédérations F.O. - C.F.T.C.

C'est camarades, la première fois que nous avons l'occasion de vérifier une pareille chose dans notre département.

Ces faits traduisent d'abord un renforcement qualificatif de l'unité à la base. Sous la pression des masses, les directions syndicales F.O. - C.F.T.C. se sont trouvées contraintes d'appeler à l'action. Ce fut le cas pour la métallurgie de Nantes - Saint-Nazaire, pour le Bâtiment, les boulangers et les Municipaux de Nantes, pour ne prendre que ces exemples parmi les principaux.

Il importe de souligner également que dans cette période le niveau politique de la lutte se trouvait porté à un stade supérieur. Partant de l'abrogation des décrets lois et de la réunion de la Commission supérieure des conventions collectives, les travailleurs réclamaient la convocation du parlement.

Il nous faut retenir un progrès très important des travailleurs pour les revendications générales et essentielles, traduisant par conséquent une volonté désormais évidente d'en finir avec la politique actuelle.

A Nantes, en particulier, la revendication de la convocation du Parlement part de l'idée de jeter bas le Gouvernement LANIEL et d'en finir avec la politique réactionnaire.

L'idée d'imposer comme en 1936, de profonds changements est par conséquent devenue une force matérielle inspirant la masse des travailleurs du secteur privé et certaines catégories de la Fonction publique, comme les cheminots et l'E.G.D.F.

Au terme de cette première partie de notre rapport, nous pouvons par conséquent tirer de notre analyse les conclusions suivantes:

Sous le travail constant de la C.G.T. avec la pratique continue de l'unité d'action à la base, la formulation de revendications claires et conformes à l'esprit des travailleurs, de profonds changements sont intervenus.

Ces changements se rapportent aux points essentiels suivants :

1°) Progrès considérables de l'idée de l'unité d'action dans la tête de tous les travailleurs.

2°) L'âme traditionnelle de la division, comme l'écrivait Benoit FRACHON n'a pas fonctionné

convenablement, elle est maintenant émoussée.

Ceci explique la résistance unie et prolongée dont la masse des travailleurs a fait preuve au cours de ce mouvement unique dans le département et le pays par sa puissance et son ampleur.

Faire la clarté sur la trahison, mais aussi préciser la position de la C.G.T.

" Nous avons vu que le mouvement de grève gagna rapidement toute la Fonction publique. A partir de ce moment il prenait des proportions et se donnait des objectifs qui dépassaient et devenaient contraires à ce qu'avaient prévu à l'origine les directions F.O. et C.F.T.C.

Bien qu'elles mettaient en cause leurs déclarations et communiqués l'orientation économique et politique du Gouvernement, ces directions ne cherchaient dès lors que le moyen de mettre fin au développement des grèves.

Les 7 et 8 Août, le Bureau de l'U.D. dénonça ces manoeuvres par un tract. Les événements par la suite devaient nous donner raison.

Localement, voyons comment les choses se présentèrent ?

Les dirigeants des Unions Départementales C.F.T.C. - F.O. faisaient croire à leur volonté de pousser au développement des grèves.

Dans les meetings, ils appelaient ouvertement à l'action. Au sein de leurs organisations respectives, ils tenaient des réunions pour limiter, voir stopper les grèves engagées. A noter qu'ils y réussirent là où l'unité à la base n'était pas suffisamment développée par nos syndicats.

C'est ainsi qu'ils limitèrent le développement de la grève dès son départ dans la métallurgie de Saint-Nazaire.

Qu'ils brisèrent celle des boulangers, des tramways, puis plus tard celle des services publics.

Pourtant dans certains cas précis, comme par exemple chez les boulangers, les dirigeants F.O. avaient signé un accord appelant à la grève avec notre syndicat C.G.T.

Cet exemple et les autres montrent bien que, comme le déclarait Léon MAUVAIS au 29ème Congrès Confédéral, l'unité une fois réalisée ne peut se reposer sur la seule signature ou les seules déclarations des dirigeants d'organisation.

Le 18, le Bureau de l'U.D. réuni avec celui de l'U.L. de Nantes mettait à nu ces manoeuvres, soulignait la nécessité urgente de consolider l'unité à la base en dénonçant les discussions et tractations séparées avec beaucoup de force et réaffirmait l'impérieuse nécessité de constituer des comités d'unité d'action.

L'on peut dire que cette ligne a eu pour effet de devenir la question centrale de chaque discours prononcé par les orateurs de la C.G.T. aussi bien dans les meetings corporatifs que dans les meetings centraux. La position de la C.G.T. ainsi définie éclaira les travailleurs et rencontra une adhésion chaleureuse.

La trahison des directions F.O.-C.F.T.C. du 21 Août fut donc dans ces conditions, aisément démasquée à Nantes, et les explications claires eurent pour effet de jeter les directions

locales de ces organisations dans le plus grand embarras, les contraignant à s'en expliquer devant tous les travailleurs.

Il semble qu'à Nantes, les travailleurs devaient juger avec sévérité une telle attitude. Les adhérents de ces organisations pour certains d'entre eux, déchiraient

leur carte, d'autres déclaraient publiquement ne plus vouloir payer leurs cotisations.

Le voile était levé sur les agissements des dirigeants scissionnistes. Mais il faut par réunions de syndiqués, prises de parole, tracts préciser la position de la C.G.T.

Les faiblesses de notre travail

" Nous pouvons donc tirer comme première conclusion que nous sommes parvenus à faire comprendre avec davantage de force aux travailleurs, la nécessité de renforcer l'unité d'action afin d'assurer les luttes futures du succès en se garantissant contre les manœuvres de trahison des dirigeants scissionnistes.

Cette conclusion tirée, pouvons nous dire qu'elle est claire pour tous les travailleurs ?

Elle ne l'est pas et loin s'en faut et cela tient à une série de raisons qu'il nous faut voir clairement pour faciliter le développement des luttes futures qui ne sauraient venir toutes seules.

Ces raisons nous pouvons les ramener aux points suivants :

1°) les inégalités enregistrées dans le développement du mouvement ont montré d'une façon très nette les grandes faiblesses de certains de nos syndicats.

2°) Persiste une conception notamment marquée de l'unité au sommet comme condition du développement des luttes.

Sur le premier point, il est un fait que de très grandes inégalités se sont faites jour dans ce mouvement. S'il en est quelques unes qui tiennent à des raisons d'ordre économique, elles tiennent pour la plupart aux faiblesses de nos organisations.

L'action s'est surtout développée là où nous sommes le plus solidement organisés, notamment dans la grosse industrie.

Or le fait par exemple qu'il fut plus difficile de développer, de concrétiser comme dans la métallurgie de Saint-Nazaire et de Basse-Indre

dénote toute la faiblesse de notre organisation syndicale à l'entreprise. Il semble bien que nous avons un certain nombre de directions syndicales derrière lesquelles il n'y a pratiquement rien ou presque. Sans qu'il s'agisse de critiquer à l'encontre de camarades qui se dépensent beaucoup, mais dans l'intérêt de notre action.

Nous ne pouvons pas dire en effet que la C.G.T. dirige et peut diriger efficacement l'action des métallos de Basse-Indre ou de Saint-Nazaire.

Ces inégalités ne se retrouvent pas seulement à l'échelle des syndicats, mais elles se retrouvent dans d'autres, à une échelle plus réduite à celles de sections syndicales. Ce fut le cas pour les Chimiques de Nantes, comme pour certaines sections des métaux de Nantes.

Nous pensons qu'il nous appartient dans ces syndicats d'analyser sans tarder et de ne pas perdre les fruits de cette expérience. Il faut voir à notre avis dans le détail sans se fier à notre lancée. C'est à dire examiner section par section, atelier par atelier, y voir le nombre d'ouvriers et de syndiqués, s'il y a des délégués ou pourquoi nous n'en avons pas. Dans ces conditions voir comment l'on va en trouver, et enfin prendre le temps d'organiser minutieusement la diffusion de la V.O.

Pour corriger ces faiblesses que l'action nous a fait entrevoir plus clairement, nous avons en mains les possibilités, c'est à dire organiser le recrutement près de la masse des travailleurs et renforcer nos directions et appareils syndicaux en particulier à l'entreprise.

La C.G.T. d'une manière générale et nos adversaires s'accordent à le reconnaître dans les

journaux réactionnaires, la C.G.T. est sortie renforcée de cette grande action.

Alors, où en sommes nous dans le recrutement ? Nous ne connaissons environ que 150 adhésions nouvelles à l'U.D. qui se répartissent entre trois syndicats de Nantes, cheminots, chimiques et charbonniers.

Ce résultat s'il devait se limiter là est insignifiant, lorsqu'on sait que nous avons mis 70.000 travailleurs en mouvement dans le département.

Le recrutement reste la condition essentielle pour le renforcement de l'unité d'action. La résistance unie a été plus prolongée, moins perméable aux manœuvres des directions F.O. - C.F.T.C., dans les syndicats de l'E.G.D.F., cheminots par exemple, que dans celui des postiers ou des municipaux. Ceci, parce que nous avons par rapport au chiffre de travailleurs employés, un pourcentage beaucoup plus grand de travailleurs syndiqués chez les cheminots et à l'E.G.D.F. que chez les postiers et les municipaux.

Ceci est valable pour le secteur public, mais le reste également pour le secteur privé. Le syndicat des métaux de Nantes qui a un pourcentage plus élevé de syndiqués que celui de Saint-Nazaire par rapport au nombre de métallurgistes, a pu organiser une résistance unie et prolongée.

Il faut donc organiser le recrutement et durant ces grèves cela a été encore une fois notre point faible.

Nous pensons qu'à l'échelle du département, nous pouvons faire plusieurs milliers d'adhésions tout de suite dans la mesure où nous allons nous départir un peu de notre façon de voir les choses trop en général et que nous examinerons en détail, beaucoup plus en détail avec les syndicats et sections syndicales d'entreprises.

Les militants pour cela nous les avons, avec les délégués du personnel déjà en place, mais aussi avec ceux qu'il nous faut trouver maintenant.

Des camarades en grand nombre durant ces grèves se sont montrés très actifs dans les piquets de grève,

dans les comités de grève, les comités de solidarité, se pose donc pour nous la question de savoir ce que nous allons faire.

A-t-on déjà prévu des réunions des délégués et responsables élargies à tous ces camarades. Ils représentent une promotion de futurs cadres formés dans les difficultés et les leçons d'une dure bataille.

Ils ont acquis une expérience particulière de l'unité d'action; ils représentent par conséquent pour notre mouvement syndical, un capital précieux pour gagner la bataille de l'unité dans laquelle nous sommes engagés.

Quant au second point de nos faiblesses, elles se rapportent à l'idée de l'unité au sommet condition première du développement des luttes. Il tient pour une bonne part à ce que non seulement nombre de militants ne sont pas encore éclairés sur les possibilités de l'unité d'action généralisée et de ce fait desirent quant au fond les accords dunsommet.

Ce défaut à contribuer pour l'essentiel à développer la lutte sur des mots d'ordre et revendications générales et à sous-estimer l'organisation à l'entreprise sur des revendications particulières.

Nous pouvons constater par exemple que ce défaut s'est retrouvé dans bon nombre de corporations surtout au départ du mouvement, tels les métaux de Saint-Nazaire et les tramways de Nantes.

En allant plus au fond, nous pouvons souligner qu'en définitif dans la plupart des corporations l'unité d'action est restée au stade du cartel d'organisation.

Nous devons considérer que l'essentiel est bien de convaincre les adhérents F.O. - C.F.T.C. de l'impérieuse nécessité et de la possibilité de l'unité d'action et cela même quand leurs dirigeants y sont opposés.

Nous avons à leur montrer le moyen qui est et reste les comités d'unité d'action sur la base de l'atelier ou du groupe d'atelier.

./...
Ce moyen et seulement ce moyen permet aux travailleurs F.O.-C.F.T.C. de mesurer l'activité néfaste de leurs dirigeants.

Nous avons la tendance actuelle à croire que la dénonciation de l'action malfaisante des dirigeants F.O. - C.F.T.C. dans nos meetings ou tracts suffit à clarifier les problèmes de l'unité.

Nous croyons utile de rappeler ce que disait Léon MAUVAIS au dernier Congrès Confédéral, à savoir que cette dénonciation, non seulement ne suffit pas toujours à éclairer

rer les travailleurs F.O. - C.F.T.C. mais parfois même elle ne leur apparaît pas opportune, pas nécessaire.

C'est pourquoi il est indispensable que cette dénonciation soit d'abord faite dans un langage unitaire mais en plus, qu'elle soit accompagnée d'appels à des actions communes pour des revendications communes élaborées et définies par des Comités de base.

Il nous importe de voir comment nous allons faire progresser la constitution des comités d'unité d'action dans les entreprises du département, ce qui facilitera les luttes et les assurera du succès."

- C O N C L U S I O N S -

" Nous voyons que d'importantes tâches nous attendent, c'est certain. Nous pouvons voir également que nous pouvons les aborder avec courage et surtout avec une très grande confiance de nos possibilités.

S'il y a eu bien sur des faiblesses assez importantes, l'on peut dire que d'une manière générale, notre appareil syndical et les militants se sont bien comportés; dans cette grande bataille de trois semaines.

Il y a des erreurs, c'est vrai, mais il y a eu partout l'envie de faire quelque chose, le désir d'agir et d'animer l'action a été le souci de toutes nos directions.

C'est un premier résultat non négligeable et je crois que nous devons souligner que l'importance exceptionnelle de la lutte dans notre département est et reste, le résultat des efforts et de la ténacité de tous nos militants, qui ont su être sur la brèche sans désespérer.

C'est pourquoi, nous devons avoir égard à eux, et leur expliquer avec beaucoup d'attention et de fraternité qu'il importe de nous perfectionner pour orienter et diriger plus fermement le développement et le renforcement de l'unité d'action des travailleurs dans chaque entreprise, chaque bureau de notre département.

Les travailleurs sont rentrés au travail, mais la lutte continue. L'adversaire le sait et il tente déjà de les désorienter avec une campagne de mensonges contre la C.G.T. et une nouvelle édition de mesures de baisse des prix.

Il nous faut éclairer et définir clairement les perspectives. Malgré la trahison et les manoeuvres contre l'unité d'action, les travailleurs ont réussi à faire reculer le gouvernement sur ses intentions.

Les patrons ont maintenant peur, la presse, la radio ne cessent de parler de rebondissement des conflits sociaux.

En vérité ils sont affolés, parcequ'ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent plus utiliser avec autant d'efficacité leurs agents dans le mouvement ouvrier.

C'est ainsi que les travailleurs ont arraché certaines promesses au gouvernement et la libération des emprisonnés de Fresnes.

Ils sont et restent donc sur la défensive, si nous savons parfaire notre outil de l'unité d'action en constituant les comités de base, organiser avec plus de force la lutte sur le plan de l'entreprise, renforcer dans chaque usine, chaque bureau la C.G.T., par des dizaines et des dizaines d'adhérents nouveaux nous serons très vite victorieux."

La C.A. décidé : Assemblée départementale des responsables et délégués, Dimanche 27 Septembre à Nantes

Elle sera présidée par Eugène HENAFF
représentant le Bureau Confédéral

L'Union Départementale suite à la décision de la C.A. du 5 courant informe tous les syndicats qu'ils sont convoqués à la grande assemblée départementale des responsables et délégués qui se tiendra à Nantes, le Dimanche 27 Septembre.

Cette assemblée très importante aura lieu à la Bourse du Travail de Nantes, en deux séances 9 h. le matin et 14 h. l'après-midi, sous la présidence du camarade Eugène HENAFF, délégué du bureau confédéral et Secrétaire Général de l'U.D. de la Région Parisienne.

Son ordre du jour est fixé comme suit :

" Les grèves d'Août 1953, leur importance, les perspectives qu'elles ouvrent, les tâches immédiates qui en découlent ".

L'U.D. insiste particulièrement sur le caractère exceptionnel que doit prendre cette assemblée en raison même de la situation et demande par conséquent aux syndicats de prendre les mesures suivantes, étant entendu que l'assemblée départemen-

tale doit être très large et ne pas se limiter dans sa préparation comme dans la participation à la représentation des seuls bureaux et conseils des syndicats.

Tous les militants des syndicats; des sections syndicales du département, ainsi que les camarades qui ont joué un rôle particulièrement actif à l'organisation de la grève, doivent dans le cours des réunions qui se tiennent dans leurs usines, être mandatés pour être délégués à l'assemblée départementale du 27 Septembre.

L'U.D. va faire suivre à chaque syndicat les cartes d'invitation nécessaires.

Pour une bonne organisation, il est nécessaire que le syndicats nous informent, et nous insistons sur ce point, car beaucoup néglige de le faire, du nombre de camarades qui seront délégués. Ceci permettra à l'Union Départementale des prendre des mesures en conséquence.

Le Secrétariat

-----ooOoo-----

SYNDICATS : Précisez aux travailleurs sans attendre, ce que les délégués de la C.G.T. demanderont à la Commission Supérieure des Conventions Collectives.

Augmentation immédiate avec effet du 1er Septembre du salaire minimum garanti.

La commission doit donner son avis sur le taux du salaire minimum garanti.

Ce taux a été fixé par le Gouvernement en Septembre 1951 à 20.000 frs par mois pour la Région parisienne, alors que les organisations ouvrières et familiales demandaient 23.600 frs.

Depuis les salaires et traitements ont été bloqués en dépit d'une hausse de 15% du coût de la vie.

Les délégués C.G.T. demande-

ront à la commission supérieure avant toute autre discussion d'augmenter le salaire minimum garanti de 15%.

- De fixer le salaire minimum garanti mensuel à 23.000 frs

- de supprimer les zones d'abattement de salaire

- que le salaire garanti mensuel de 23.000 frs soit compris pour 173 h., soit semaine de 40 h. au lieu de 200 h. comme c'est le cas présentement.

- La C.G.T. considère que toute augmentation du salaire minimum garanti doit amener une augmentation correspondante de tous les salaires, y compris des ouvriers agricoles, pensions et retraites, que nous devons exiger des employeurs.

L'imprimeur-Gérant : J. NICOLAS
